



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA FÉDÉRATION MÉTISSE DU MANITOBA ET DE LA MANITOBA MÉTIS FEDERATION INC.

Date : 26 août 2026

Dest. : Tous les cadres et bureaux régionaux

Exp. : Wenda Watteyne, directrice de l'exploitation

Objet : Préavis – Assemblée nationale 2026

PRENEZ AVIS QUE le cabinet de la Fédération Métisse du Manitoba – le gouvernement national des Métis de la Rivière Rouge, a fixé les dates de l'assemblée nationale des Métis de la Rivière Rouge. L'événement se déroulera du **vendredi 16 octobre 2026 au dimanche 18 octobre 2026**, à Assiniboia Downs, situé au **3975, avenue Portage, à Winnipeg (Manitoba)**.

L'assemblée nationale commencera chaque jour à 9 h 30 et se poursuivra jusqu'à 16 h 30 à moins d'une prolongation ou d'un ajournement décidé plus tôt par les participants à l'assemblée. **Les inscriptions auront lieu le jeudi 15 octobre 2026, de 19 h à 21 h, le vendredi 16 octobre de 8 h à 9 h, le samedi 17 octobre 2026 de 8 h à 9 h et le dimanche 18 octobre 2026 de 8 h à 9 h.**

Les points abordés dans le cadre de cette assemblée nationale comprendront les suivants :

VENDREDI

1. Nomination de la présidence et de la coprésidence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination des membres du Comité des résolutions
4. Réception du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025
5. Rapports des ministres

SAMEDI

6. Remarques de dignitaires
7. Discours du président : situation du gouvernement national des Métis de la Rivière Rouge
8. Réception des états financiers 2025-2026 et approbation de l'audit
9. Nomination d'un auditeur

10. Suite des rapports des ministres

DIMANCHE

11. Modifications constitutionnelles, selon la répartition conforme à la Constitution de la FMM

12. Résolutions

13. Autres points, au besoin

NOTA :

SEULS LES CITOYENS INSCRITS AU REGISTRE DE LA FMM AURONT LE DROIT DE PROPOSER UNE MOTION OU UNE RÉOLUTION OU DE PRENDRE LA PAROLE AU SUJET D'UNE MOTION OU D'UNE RÉOLUTION ET DE VOTER LORS DE L'ASSEMBLÉE.

Les citoyens pourront participer au rassemblement en personne ou en mode virtuel. Les personnes qui désirent participer en mode virtuel doivent s'inscrire **avant 16 h 30 le vendredi 9 octobre 2026** pour que leur participation soit garantie. S'ils participent en ligne, les citoyens doivent avoir leur propre adresse courriel discrète pour voter.

L'interruption accidentelle d'une participation virtuelle ou l'incapacité de la FMM de donner suite à une demande de participation virtuelle n'invalidera pas le déroulement de l'événement. L'assemblée nationale se poursuivra et les résolutions pourront faire l'objet d'un vote, s'il y a quorum.

Par l'entremise de son soutien informatique, la FMM aidera les dirigeants locaux et les citoyens à régler les problèmes technologiques susceptibles de nuire à la pleine participation à l'assemblée nationale.

Pour se conformer aux dispositions relatives aux avis de la Constitution de la Fédération Métisse du Manitoba (p. 12, article XIII, numéro 5), les bureaux régionaux doivent envoyer le présent avis à chaque chapitre de leur région respective dès sa réception et en tout état de cause, **avant le mardi 1^{er} septembre 2026**.

Nous vous remercions et nous avons hâte de vous voir à l'assemblée nationale des Métis de la Rivière Rouge de 2026.

Sincères salutations,



Wenda Watteyne

Directrice de l'exploitation de la FMM

Date : 26 août 2026